

AVIS PUBLIC

Demande de dérogation mineure

AVIS PUBLIC est par la présente donné, par la soussignée, que le Conseil municipal de la municipalité de Kamouraska statuera lors de la séance ordinaire qui se tiendra le lundi 8 septembre 2025, à 20h, à la salle communautaire située au 67, avenue Morel, Kamouraska, sur la demande de dérogation mineure suivante :

Nature et effet:

- Une demande de dérogation mineure est requise afin de permettre la reconstruction d'une résidence unifamiliale isolée tout en empiétant dans la marge latérale minimale de 2,0 m. prescrite par le *Règlement de zonage 1991-02*.

Identification du site concerné :

- Propriété connue comme étant le lot 4 008 058, situé au 185, avenue Morel à Kamouraska

Toute personne intéressée pourra se faire entendre par le Conseil municipal relativement à cette demande lors de la consultation publique qui se tiendra avant la séance ordinaire du conseil municipal, le même jour à **19h30**.

**DONNÉ À KAMOURASKA
CE 13^{ÈME} JOUR D'AOÛT 2025**

A handwritten signature in blue ink, reading "Mychelle Lévesque".

**Mychelle Lévesque,
Directrice générale et secrétaire-trésorière**

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, Mychelle Lévesque, greffière-trésorière de la municipalité de Kamouraska, certifie sous mon serment d'office, avoir publié l'avis ci-haut, en affichant une copie à chacun des endroits désignés par le conseil le 13 août 2025 entre 8H00 et 11H30.

En foi de quoi, je donne ce certificat le 13 août 2025.

A handwritten signature in blue ink, reading "Mychelle Lévesque".

Mychelle Lévesque, Greffière-trésorière